

DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mardi 30 mai deux mille vingt-trois, à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la Mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation, Étaient présents :
24 mai 2023

Date de publication
sur le site internet de la
ville,
06 juin 2023

Nombre de conseillers Procurations :
En exercice 29
Présents 22
Votants 29

Mme Hélène AUBRY, Mme Mireille BAUDRY, M. Éric BLONDEL, M. Didier BOQUET, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, Mme Céline CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, M. Dominique GALLIER, Mme Fanny GENET-LACAILLE, M. Christophe GIRARD, Mme Steffie HAMEL, M. Luc HITLER, M. Louis Marie LE GAFFRIC, Mme Dominique LEPÊME, Mme Brigitte MALOT, M. André RIC, Mme Carol TARAVEL-CONDAT, M. Jacques TERRIAL, M. Alexandre VOIMENT.

M. Lionel DURAMÉ à Mme Céline CIVES, Mme Chantal DUTOT à M. Bastien CORITON, Mme Emilie DUTOT à Mme Hélène AUBRY, M. Paul GONCALVES à M. Dominique GALLIER, M. Sylvain HEMARD à M. André RIC, Mme Aurore LAINE à Mme Carol TARAVEL-CONDAT, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER à M. Jacques TERRIAL

Monsieur Didier BOQUET a été désigné secrétaire de séance.

DL2023-055	Nouvelle dénomination du dojo
------------	-------------------------------

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal du souhait du Club des Arts Martiaux de pouvoir changer la dénomination « Dojo Daniel Déhais », 1^{er} professeur du club de judo en « Dojo Alain Gallais et Daniel Bourdon, co-fondateurs en 1968 ».

En effet, ces deux personnalités caudebecquaises ont été toutes deux à l'origine de la naissance du club de judo.

Monsieur le Maire précise que la commune possède les autorisations écrites de Madame Thérèse Gallais et de Monsieur Daniel Bourdon. La nouvelle plaque serait dévoilée lors de la remise des ceintures aux judokas le 1^{er} juillet 2023.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal :

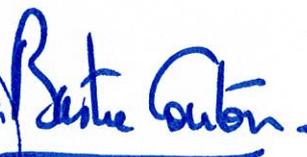
- D'approuver le changement de nom du « Dojo Daniel Déhais » en :

DOJO
Alain GALLAIS et Daniel BOURDON
Co-fondateurs en 1968

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la proposition de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Bastien CORITON



Le secrétaire de séance,
Didier BOQUET

